



JUILLET 2012 - n° 9



SOMMAIRE

BUDGET 2012

Fonctionnement, investissement, financement

P. 2, 3

Fête du 3^e âge et des seniors à Hohwiller et Soultz-sous-Forêts
Réunion publique de la municipalité à Hohwiller
Carnaval des enfants à l'école maternelle

P. 4, 5

LA COMMUNE EN CHANTIER

Pôle des services de l'Hôtel de Ville
Extension de la Maison de retraite
Rénovation de l'orgue de l'Eglise protestante
Aménagement de la gare et de ses abords
Etablissement du Sonnenhof
Stationnement à Hohwiller
Pôle périscolaire et de la petite enfance

Commemoration du 8 mai 1945
Collège : le brevet à l'honneur
Sapeurs pompiers et JSP
Réunion publique de la municipalité à Hohwiller
Rue de Lobsann
Nouvelles de la maison de retraite
Téléthon de l'association Ligne de vie, le 17.11.2012
Cérémonie de citoyenneté du 31.03.2012
Partenariat avec le 2^e régiment des hussards

P. 6

CONTRAT DE TERRITOIRE

Le Soultzerland-Hattgau 2009-2014

P. 15 à 17

ACTIVITÉS ASSOCIATIVES ET CULTURELLES 2012

P. 7, 8

PROJETS

Complexe sportif
Réfection de la route desservant le centre d'addictologie Marienbronn
Aménagement du "centre ancien"

P. 18, 19

ACTUALITÉS ÉCONOMIQUES 2012

P. 9

URBANISME

P.L.U.
Urbanisation du terrain résiduel suite à la construction de la gendarmerie au Saltzbaechel

VIE PRATIQUE ET ANNONCES

L'Harmonie Concordia
Echos de l'École de musique de Soultz-s-Forêts
Marché hebdomadaire
Rendez-vous à la Médiathèque
Transport scolaire, demande d'abonnement en ligne
La commune et La Saline sur internet

P. 20 à 22

P. 10 à 14

MANIFESTATIONS ET ANIMATIONS

Festival Trad'ions 2011
Vœux de la municipalité et remise des prix du fleurissement et des illuminations
Palmarès du concours des illuminations et vitrines de Noël
Fleurissement : Hohwiller et Soultz-sous-Forêts

P. 23

EXPRESSION DES ÉLUS

P. 24

LE 14 JUILLET 2012

SOULTZ HOHWILLER ACTUALITÉS

La fusion dans tous ses états.



L'opération de fusion entre les communautés de communes du Soultzerland et du Hattgau n'est pas un long fleuve tranquille.

Certes les treize communes et les deux communautés de communes ont émis un avis favorable au regroupement du Soultzerland et du Hattgau, une position entérinée par l'arrêté préfectoral du 16 décembre 2011. De même le changement politique à la tête de l'Etat ne devrait pas perturber outre mesure l'opération.

Par contre, sur le terrain, la situation n'est pas aussi idyllique. Une première alerte est venue du côté du Hattgau qui a décidé de se tourner vers Haguenau pour sa politique touristique. Ceci sans la moindre concertation avec le Soultzerland qui a été prié de voir du côté de Wissembourg. On peut comprendre que les enjeux en matière de tourisme sont plus importants chez nos voisins que chez nous. Mais, au minimum, aurait-il fallu en parler au préalable.

Suite à cette divergence, les Présidents des deux intercommunalités ont décidé de créer un comité de pilotage de la fusion intégrant un certain nombre de Vice-présidents et de membres du bureau des deux collectivités.

Lors de sa première réunion le comité de pilotage a rappelé les objectifs de la démarche : finaliser le « contrat de mariage » pour juin 2013 afin que la fusion puisse être effective au 1er janvier 2014 ! Les deux parties ont convenu qu'il fallait se doter d'un vrai projet de développement du territoire pour que l'opération ne se résume pas à une simple opération administrative. Ils ont aussi reconnu que les deux pôles urbains, Soultz-sous-Forêts et Betschdorf-Hatten, ont un rôle déterminant à jouer à cet égard !

La deuxième réunion a été consacrée à la stratégie de développement économique. Un relatif consensus s'est dégagé autour de quelques grandes orientations. Ainsi Soultz-sous-Forêts constituera un pôle à dominante tertiaire (commerce, formation, services), tout en ne renonçant pas à la partie industrielle et artisanale et en développant un volet géothermique orienté vers l'agriculture et l'agroalimentaire, alors que Hatten et Betschdorf présenteront une dominante plus industrielle. Une étude complémentaire sur le commerce devra par ailleurs resituer l'activité commerciale de Hatten et Betschdorf dans ce contexte.

Les choses se sont, par contre, compliquées lors de la troisième réunion lorsqu'il s'est agi de parler finances. En effet des deux entités ont pris des options fort différentes. Le Soultzerland a opté pour une zone d'activités intercommunale, qui profitera à terme à l'ensemble de la collectivité mais qui implique, dans l'immédiat, des investissements complémentaires pour lancer la deuxième tranche. Le Hattgau, pour sa part, s'appuie essentiellement sur l'offre communale existante. Il n'a donc pas besoin d'investir dans le développement économique mais, en contrepartie, la grande partie des taxes générées par les nouvelles entreprises continuent à être encaissée par les communes. Cette situation fait débat, jusqu'à la sous-préfecture qui a reçu les maires des deux communautés de communes, le 4 juillet dernier, pour en parler.

Comme vous le constatez, nous avons encore du pain sur la planche pour porter cette fusion sur les fonds baptismaux. Mais une chose est sûre : nous sommes condamnés à réussir !

En attendant, je vous convie très cordialement à participer aux festivités de la fête nationale, le 13 juillet au Bruehl, et je vous souhaite à toutes et à tous, au nom de l'ensemble du conseil municipal et du personnel communal, de très bonnes vacances !

Pierre MAMMOSSER

Maire de Soultz-sous-Forêts

FUNCTIONNEMENT

Le budget de la ville de Sultz sous Forêts a été établi dans un contexte difficile pour les collectivités locales, avec les recettes fiscales et les dotations de l'Etat globalement en baisse et une inflation à 2,1%.

Le produit des taxes locales n'augmente que de 48.000€ alors que celui des dotations baisse de 16.000€ soit une augmentation globale de 32.000€.

Or l'augmentation des assiettes des différentes taxes (augmentation de la population, nouvelles constructions, nouvelles activités), hors revalorisation des valeurs locatives, génère à elle seule une plus-value de ce montant. La commune est donc, à périmètre égal, confrontée à une baisse des recettes de l'ordre de 40.000 €. Cette situation confirme que la dynamique des ressources que nous avons connue ces dernières années est aujourd'hui en panne.

Sur proposition du Maire le conseil municipal a, malgré tout, décidé, à l'unanimité, de ne pas augmenter la pression fiscale et de maintenir au niveau actuel les taux des 4 taxes.

Mais si nous voulons sauvegarder notre capacité d'action et faire face à une dégradation des ressources qui va perdurer, voire s'aggraver, il est impératif de revoir notre stratégie financière :

- engager une politique de stricte économie, à l'ordre du jour dès cette année
- développer une politique de mutualisation des investissements : le pôle scolaire et de la petite enfance et le complexe sportif en sont les premiers exemples
- mettre en place une politique de mutualisation du fonctionnement des équipements structurants au niveau intercommunal

- conduire une politique d'optimisation du patrimoine communal: vente de certains actifs, politique active de location
- et, enfin, ajuster systématiquement le niveau des taxes, en rupture avec la politique qui a été menée ces 15 dernières années.

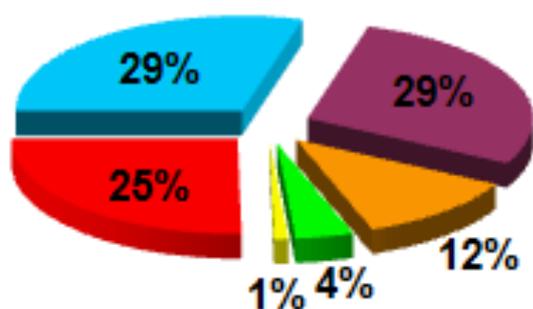
Le reste des recettes, hors rentrées fiscales et dotations, continue à augmenter légèrement. Seul le revenu des immeubles est en baisse de 10.000€ (absence de loyer pour l'annexe de la mairie). Avec la fin des travaux du pôle des services en 2012, ce poste devrait de nouveau augmenter en 2013.

Les dépenses, qui se montent à 2.181.649€ diminuent de 68.000€ soit 3%. Le plan d'économie mis en place permet notamment une diminution des charges à caractère général de 52.000€ soit 5,7%. Les charges de personnel sont maîtrisées avec + 14.000€ soit une augmentation de 1,7%. Les autres charges de gestion courante sont en baisse de 49.000€, une diminution à surveiller en 2013, car certains organismes de regroupement facturent leurs travaux sur deux ou trois ans. Suite à la mise en place de la ligne de trésorerie et les nouveaux emprunts les charges financières sont en hausse de 20000 €.

Au total le budget de fonctionnement devrait permettre de dégager un excédent de 738.185€.

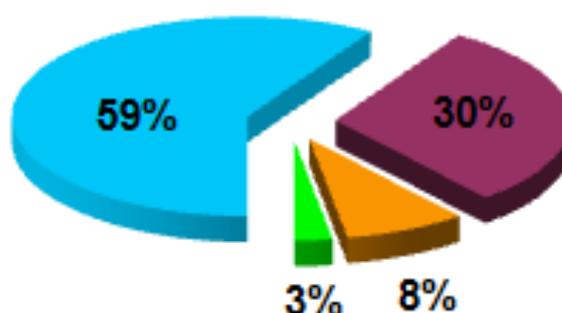
Ce budget a été adopté par le conseil municipal dans sa séance du 4 avril 2012, par 11 voix pour, 2 voix contre et 4 abstentions.

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Charges à caractère général	857 270 €
Charges de personnel	830 000 €
Autres charges	342 879 €
Charges financières	121 500 €
Dépenses imprévues	30 000 €
Excédent de fonctionnement	738 185 €
Total	2 919 834 €

RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Impôts et taxes	1 715 658 €
Dotations et subventions	883 846 €
Produits services et domaine	244 750 €
Autres produits	75 580 €
Total	2 919 834 €



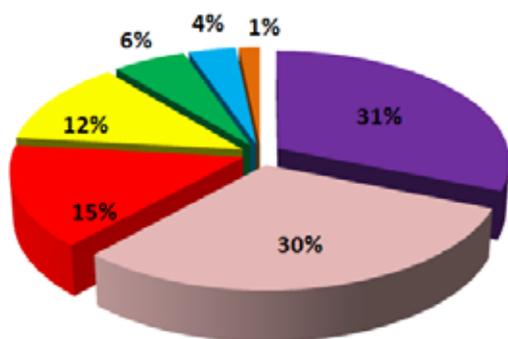
INVESTISSEMENTS

Le budget d'investissement, d'un montant de 5.690.140€, a été adopté par 11 voix pour, 3 voix contre et 3 abstentions.

Le programme d'investissement réel est de 4.919.910€ TTC (sans tenir compte du remboursement des emprunts et de la reprise du déficit d'investissement de 2011). Il comporte trois grands chantiers, celui du Pôle des services de l'Hôtel de Ville qui s'achève, et deux qui commencent, le Pôle scolaire et de la petite enfance et l'aménagement des abords de la gare.

Les dépenses correspondantes sont financées par les ressources propres de la commune, les subventions et la participation de tiers pour 54 %, le préfinancement de la TVA par ligne de trésorerie (récupérable 2 années plus tard) pour 15 %, par un emprunt de 30%. Ce dernier point était un des enjeux majeurs du budget 2012, surtout en raison des incertitudes qui pèsent sur la possibilité d'emprunter. Nous avons trouvé dans la localité une banque qui nous accompagne pour le financement du Pôle des services et le Pôle scolaire, mais le calcul le plus fin des besoins d'emprunt et un suivi rigoureux de la dette sont plus que jamais de mise.

FINANCEMENT D'UN BUDGET D'INVESTISSEMENT



Subventions et participation de tiers	1 772 075 €
Emprunts	1 744 013 €
Ligne de trésorerie (pour préfinancement TVA)	850 000 €
Virement de la section de fonctionnement	697 528 €
Remboursement de la TVA	325 000 €
Excédents exercices antérieurs	209 367 €
Autres recettes d'investissement	92 157 €
TOTAL DU BUDGET D' INVESTISSEMENT	5 690 140 €

DEPENSES D' INVESTISSEMENT	TTC
Divers aménagements de voirie	63 000 €
Réfection de l'éclairage public	137 000 €
Rues du Frohnacker et de Hoffen - reste à payer	100 000 €
Aménagement abords de la gare	484 400 €
Aménagement rue des Barons de Fleckenstein	43 300 €
Réfection route d'accès Marienbronn - part de la commune	53 020 €
Voie rue de la Saline/rue de la gare	100 000 €
Aménagement cimetière juif	40 000 €
Total Voirie	1 022 320 €
Aménagement terrain de football -buts rétractables, pare ballons	6 500 €
Etude CAUE pour le complexe sportif	3 690 €
Aménagement allées du BRUEHL, déplacement et réparation chapiteau	23 000 €
Total Sports Loisirs Culture	33 190 €
Divers travaux au presbytère protestant	11 000 €
Divers travaux dans les bâtiments communaux	5 000 €
Restauration orgue du temple protestant	152 000 €
Remplacement fenêtres et mise en place de larmiers à la Synagogue	127 000 €
Pôle des services de l'Hôtel de Ville	1 600 000 €
Pôle scolaire et de la petite Enfance	1 600 000 €
Total Bâtiments	3 495 000 €
Ecoles : matériel divers	5 900 €
Matériel divers : tables et bancs , 3 défibrillateurs	25 000 €
Mairie : mat. informatique, audiovisuel, mobilier, chaises et rideaux salle du conseil	110 000 €
Médiathèque : matériel divers	1 000 €
La Saline : matériel divers	3 000 €
Services techniques : matériels divers	5 200 €
Total Matériel	150 100 €
Acquisition propriété CULLMANN (Hohwiller)	175 000 €
Acquisition propriété GRUNEWALD	21 000 €
Divers	5 300 €
Bassins de prévention des coulées de boues : - reste à payer	18 000 €
Total divers	219 300 €
Remboursements Emprunts	225 339 €
Déficit d'investissement de 2011	544 891 €
TOTAL INVESTISSEMENT 2012	5 690 140 €

Pôle des services de l'Hôtel de Ville

Après des débuts particulièrement difficiles, et des surprises en pagaille, le chantier avance maintenant de manière très satisfaisante. Objectif de fin des travaux : au cours du 4^{ème} trimestre 2012.



Avant sa mise en service nous avons prévu, avec les services du conseil général, la réfection du carrefour et un réaménagement limité de la rue du Docteur Deutsch.

EXTENSION DE LA MAISON DE RETRAITER



Les travaux d'extension de la maison de retraite ont démarré. La feuille de route prévoit de réaliser d'abord l'extension, puis de loger les actuels résidents dans cette nouvelle aile afin de pouvoir mener à bien les travaux de mise aux normes de l'existant. Les résidents reviendront ensuite dans les locaux actuels et la nouvelle aile sera réservée aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Dans l'état actuel de nos informations les travaux devraient être achevés fin 2013.

RÉNOVATION DE L'ORGUE DE L'ÉGLISE PROTESTANTE



Les travaux avancent conformément au planning. Si tout continue à ce rythme, rendez-vous en octobre pour la fin de l'opération.

AMÉNAGEMENT DE LA GARE ET DE SES ABORDS



Les travaux ont commencé ce printemps avec le rehaussement des quais. Cette phase est quasiment terminée

ETABLISSEMENT DU SONNENHOF

Les travaux devaient commencer mi-février, puis mi-mars. C'étaient sans compter avec certains tracassés administratifs non prévus. CIRMAD-EST, qui est le pilote de l'opération parle maintenant de la mi-juillet. En tout cas les grilles de protection viennent d'être mises en place. Quant à l'achèvement des travaux, c'est le deuxième semestre 2013 qui est évoqué.



STATIONNEMENT À HOHWILLER

Le marquage du stationnement dans la rue principale devrait être opérationnel à la rentrée.



GARE DE SOULTZ-SOUS-FORÊTS

AMÉNAGEMENT DE LA GARE ET DE SES ABORDS

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

- Création d'un parvis de gare
- Aménagement d'une dépose minute
- Aménagement d'un arrêt bus et autocars
- Aménagement d'un parc de stationnement voitures d'une capacité de 107 places dont 3 places réservées aux personnes à mobilité réduite
- Implantation d'un abri vélo fermé de 18 places
- Implantation d'un abri attente sur le quai central
- Implantation d'un totem marquage de gare
- Renovation de la signalétique fixe voyageurs
- Plantation d'arbres et aménagement d'espaces verts

QUI FAIT QUOI ?

Maitrise d'ouvrage :	SNCF Gares et Connexions
Maitrise d'oeuvre :	SNCF Gares et Connexions
Maitrise d'oeuvre travaux :	SNCF - ABE - ELOG de Strasbourg

DELAI :
Mise en service septembre 2012

COUT :
Budget global : 499 K€

FINANCEMENT

Commune de Soultz-sous-Forêts	211 K€
Région Alsace	262 K€
SNCF	26 K€

Par contre le deuxième volet ne démarrera qu'en août et le parking sera réalisée en septembre octobre. Un casse-tête en prévision pour le stationnement autour de la gare !

PÔLE SCOLAIRE ET DE LA PETITE ENFANCE

Les marchés sont attribués et les choses sérieuses vont commencer tout début juillet. Le périscolaire, le RAM et l'extension de l'école élémentaire devraient être opérationnels pour la rentrée 2013 et la mise aux normes de l'existant devrait s'achever début 2014. Pendant le chantier, l'accès à l'école élémentaire va être particulièrement compliqué. Un Flash Info vous informera, le moment venu, sur les dispositions prises.



Contrat de territoire Soutzterland – Hattgau 2009 – 2014



NÉGOCIATIONS DE RÉVISION À MI-PARCOURS

Le subventionnement des communes et des communautés de communes par le Conseil Général est régi par des contrats de territoire qui recensent les projets éligibles et déterminent les subventions dans le cadre d'une enveloppe globale. Soutz-sous-Forêts fait partie du contrat de territoire qui regroupe les communautés de communes et les communes du Soutzterland et du Hattgau. Le contrat a été signé en 2009 pour six années, sur la période 2009-2014, avec une révision programmée à mi-parcours, en 2012.

L'enveloppe globale des subventions négociée en 2009 est de 4,359 M€. Le conseil général s'est engagé à respecter strictement ce montant sur la durée du contrat, mais sans aller au-delà.

LA COMMUNE DE SOULTZ-SOUS-FORÊTS BIEN DOTÉE

L'enveloppe de 2009 était répartie comme suit : 2,214 M€ pour le Hattgau dont 1,046 M€ pour la seule communauté de communes, 2,145 M€ pour le Soutzterland dont 0,572 M€ pour la communauté de communes. Le commune de Soutz-sous-Forêts avait été bien dotée, en rapport avec le nombre et l'importance des projets prévus. Elle avait obtenu 1,139 M€, soit 26% de l'enveloppe globale, 53% de l'enveloppe dédiée au Soutzterland, et plus de 72% des subventions réservées aux communes du Soutzterland.

La révision à mi-parcours a pour objectif de restructurer l'enveloppe de 4,359 M€ en prenant en compte l'évolution des projets programmés dès 2009 et les nouveaux projets qui ont vu le jour, entre-temps, dans les différentes communes et les deux communautés de communes. Il va sans dire que les dépassements et les nouveaux projets ont fleuri, au point qu'à l'issue de la réunion de concertation du 14 juin entre les Maires, les Présidents des communautés de communes et le Conseil Général, les choses étaient loin d'être réglées, en particulier au niveau du Soutzterland.

DES ARBITRAGES POUR RESPECTER, GLOBALEMENT, LE MONTANT DE LA DOTATION INITIALE

Concernant notre commune, parmi les projets déjà engagés ou réalisés, il y a le pôle des services, l'orgue de l'église protestante, l'église de Hohwiller, l'église catholique de Sultz, la maison de la musique, les courts de tennis extérieurs, la rue du Frohnacker et la rue de Hoffen, soit 60% de la dotation de 2009. A noter qu'au niveau des écoles le département ne subventionne que les rénovations et pas les extensions.

Sur 2012-2014, nous n'avons que deux nouveaux projets: la réfection de la synagogue et l'aménagement de la route du Marienbronn. Par contre le coût de la mise aux normes de l'école maternelle et de l'accès aux écoles (parc de la maison des associations) s'avère bien plus élevé que prévu. Et au niveau des projets déjà engagés le pôle des services a généré des subventions supplémentaires par rapport aux estimations de 2009. Enfin nous bénéficions de l'implantation, par la communauté de communes, du périscolaire à Sultz-sous-Forêts dont le coût dépasse le montant inscrit en 2009 dans le contrat de territoire.

Pour respecter, globalement, le montant de la dotation initiale il faut donc faire des choix ou accepter de réaliser des projets sans le concours du département. La mise aux normes de l'école maternelle et la refonte du parc de la maison des associations devraient ainsi être décalées en 2015.

Il faut rappeler que, par ailleurs, les quelque 300.000 € de subventions pour le complexe sportif sont transférés au syndicat mixte du collège pour la rénovation du gymnase et la construction d'une première extension.

Libellé du projet	Coût HT de l'opération	Montant éligible	Subventions	Année de réalisation
Parking intermodal à la gare (hors contrat de territoire)	432 345,00	211 196,00	42 239,00	2012
Voirie pour l'intégration du Sonnenhof	227 000,00	158 900,00	25 424,00	2012
Réfection de la synagogue (classée monument historique)	106 187,29	106 187,29	26 546,00	2012
Aménagement de la route de Marienbronn	150 000,00	150 000,00	40 950,00	2012/2013
Renforcement du réseau de pistes cyclables internes à la commune (liaison médiathèque - Schwamm - bloc scolaire)	130 000,00	91 000,00	14 560,00	2013
Réaménagement de l'école primaire	250 000,00	250 000,00	27 500,00	2013
Espace pour associations intégré dans le bloc des écoles	70 000,00	70 000,00	A déterminer	2012

Complexe sportif

Dans l'édition de juillet 2011 de Soultz Actualités nous évoquons la question d'une coopération avec le syndicat mixte du collège pour le dossier du complexe sportif. Cette démarche s'appuie sur un triple constat. D'une part la construction d'un complexe sportif, tel qu'il avait été imaginé initialement, est évalué à plus de 5 M€, une dépense difficile à porter compte tenu de l'évolution des ressources de la commune après la réforme de la taxe professionnelle. D'autre part Le syndicat mixte du collège a besoin, de son côté, de rénover l'actuel gymnase. Enfin les effectifs du collège ne cessent d'augmenter, ce qui nécessite des équipements sportifs de plus en plus conséquents.

Le syndicat mixte du collège a donc confié au CAUE une étude complémentaire à celle qui avait déjà été menée par la commune pour étudier la faisabilité d'une opération conjointe et partenariale prenant en compte les besoins de l'équipe pédagogique du collège et ceux, déjà précédemment actés, des associations de la commune.

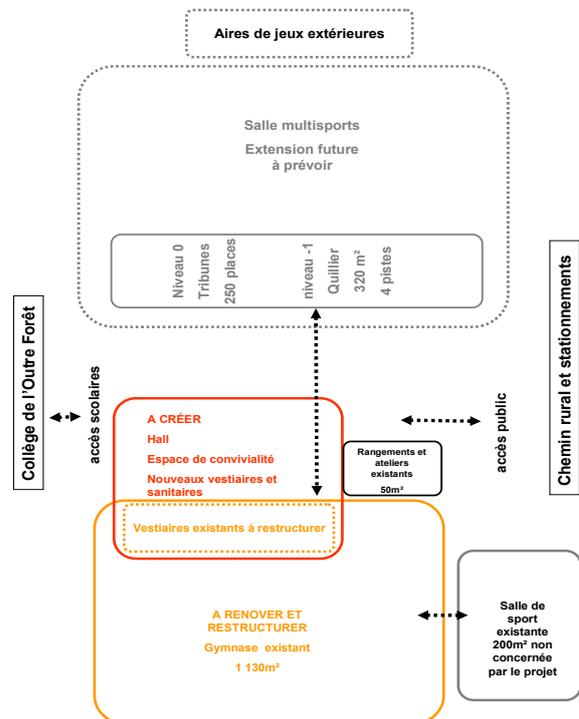
Après plusieurs réunions de travail et une large concertation entre les deux acteurs, l'étude préconise une stratégie en quatre points :

1. Modernisation du gymnase existant pour un montant estimé à environ 1M € HT, à la charge du syndicat mixte du collège
2. Signature d'une convention de mise à disposition par le syndicat mixte du terrain nécessaire à la construction d'un deuxième hall, par la commune
3. Construction d'une extension des vestiaires, ultérieurement mutualisée entre le gymnase existant et le futur deuxième hall, ainsi que d'un espace convivial. Les travaux sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte sont estimés à plus de 500.000€ HT pour plus de 300 m². La subvention du Conseil Général sera calculée selon le taux modulé du Syndicat Mixte (27% contre 16% pour la commune de Soultz-sous-Forêts). La charge résiduelle sera répartie, à parts égales, entre les deux collectivités.
4. Construction ultérieure par la commune d'un deuxième hall sur le terrain mis à disposition par le syndicat mixte pour un montant estimé à 2 M€.

Cette solution de mutualisation des locaux permet d'optimiser les coûts pour les deux acteurs tout en créant un outil performant utilisé par les élèves du collège et les associations de Soultz-sous-Forêts.

Ce plan en quatre points a été acté par le conseil municipal et par le comité syndical du syndicat mixte. Ce dernier a missionné un architecte pour élaborer un avant-projet de la rénovation de l'existant et de l'extension. La commune a, de son côté, accepté de transférer au syndicat mixte les subventions prévues dans le contrat de territoire pour le complexe sportif afin que ces deux premières étapes puissent être réalisées dès 2013. Le deuxième hall ne verra donc le jour qu'après 2014, dans le cadre d'un nouveau contrat de territoire.

ORGANIGRAMME DE PRINCIPE



Réfection de la route desservant le centre d'addictologie Marienbronn

Le 7 mars le conseil municipal a, à l'unanimité, approuvé le projet de réfection de la route desservant le centre d'addictologie Marienbronn.

Cette route est située sur le ban de Soultz-sous-Forêts alors que l'établissement fait partie de la commune de Lobsann. Il fallait donc trouver une solution équitable pour le financement de la réfection, sachant que l'établissement rayonne bien au-delà de sa commune d'implantation. En effet il est pionnier en France dans l'aide aux personnes dépendantes à l'alcool ou à la drogue (voir l'édition des DNA du 16 juin dernier). Le Président du Conseil Général et ses services, le conseiller général, le député, les maires de Soultz-sous-Forêts et de Lobsann et les représentants de l'établissement se sont réunis le 20 janvier pour élaborer un plan de financement ad hoc. Le conseil général accepte une dérogation permettant à la commune de Soultz-sous-Forêts de déléguer la maîtrise d'ouvrage à celle de Lobsann, et de faire bénéficier ainsi l'opération du taux de subvention de Lobsann qui de 39% (sur 70% du coût, soit 27% sur le total) alors que le taux de Soultz-sous-Forêts n'est que de 16%.

Par ailleurs l'établissement va participer à raison d'un peu moins de 20% (plafonnés) et la commune de Soultz-sous-Forêts à raison de 30%. Lobsann devra contribuer à hauteur de 16,9% et le reste sera couvert par la réserve parlementaire du député !

Dans le détail le plan de financement des 150.000€HT de l'opération se présente comme suit :

- Commune de Soultz-sous-Forêts : 45 000 € (30%)
- Centre de soins : 28 740 € (19,2%)
- Député : 10 000 € (6,7%)
- Conseil Général : 40 950 € (27,3%)
- Commune de Lobsann : 25 310 € (16,9%)

Par ailleurs les communes de Soultz-sous-Forêts et de Lobsann vont signer une convention de gestion, d'entretien et de surveillance de la voie.



Aménagement du « centre ancien » et accès au pôle scolaire de la petite enfance

Comme prévu ce dossier a été étudié dans le cadre d'un atelier de conception réunissant les élus et habitants qui se sont directement inscrits dans ce groupe de travail, ainsi que les membres des commissions travaux et urbanisme. L'atelier de conception s'est réuni à quatre reprises : 14 décembre, 19 janvier, 16 mars et 19 juin.

LES GRANDES OPTIONS

Dès le 8 février le conseil municipal est saisi d'une demande de validation des grandes options proposées par l'atelier :

- subdiviser l'actuel parc de la maison des associations en deux avec une partie réaménagée en parking engazonné dotée d'une douzaine de places de stationnement et une autre partie constituée d'un espace stabilisé pour de l'animation, avec emmarchement permettant de rejoindre la rue des Ecoles. Cet espace est complété d'une liaison piétonne le long de la rue des Ecoles pour rejoindre les établissements scolaires et d'un dépose-minute rue des Barons de Fleckenstein, le long de l'actuel parc. L'étude préalable estime cette tranche à 170 000 € HT.
- l'aménagement d'une liaison en circulation douce, cycliste et piétonne, en bordure du Froeschwillerbaechel, reliant le pôle scolaire et de la petite enfance à la médiathèque, avec un accès au niveau de la Schwamm. L'étude préalable a positionné une première estimation de cet aménagement à 110 000 € HT.

REMPLACEMENT DES BACS DE LA RUE DES BARONS DE FLECKENSTEIN DÈS 2012

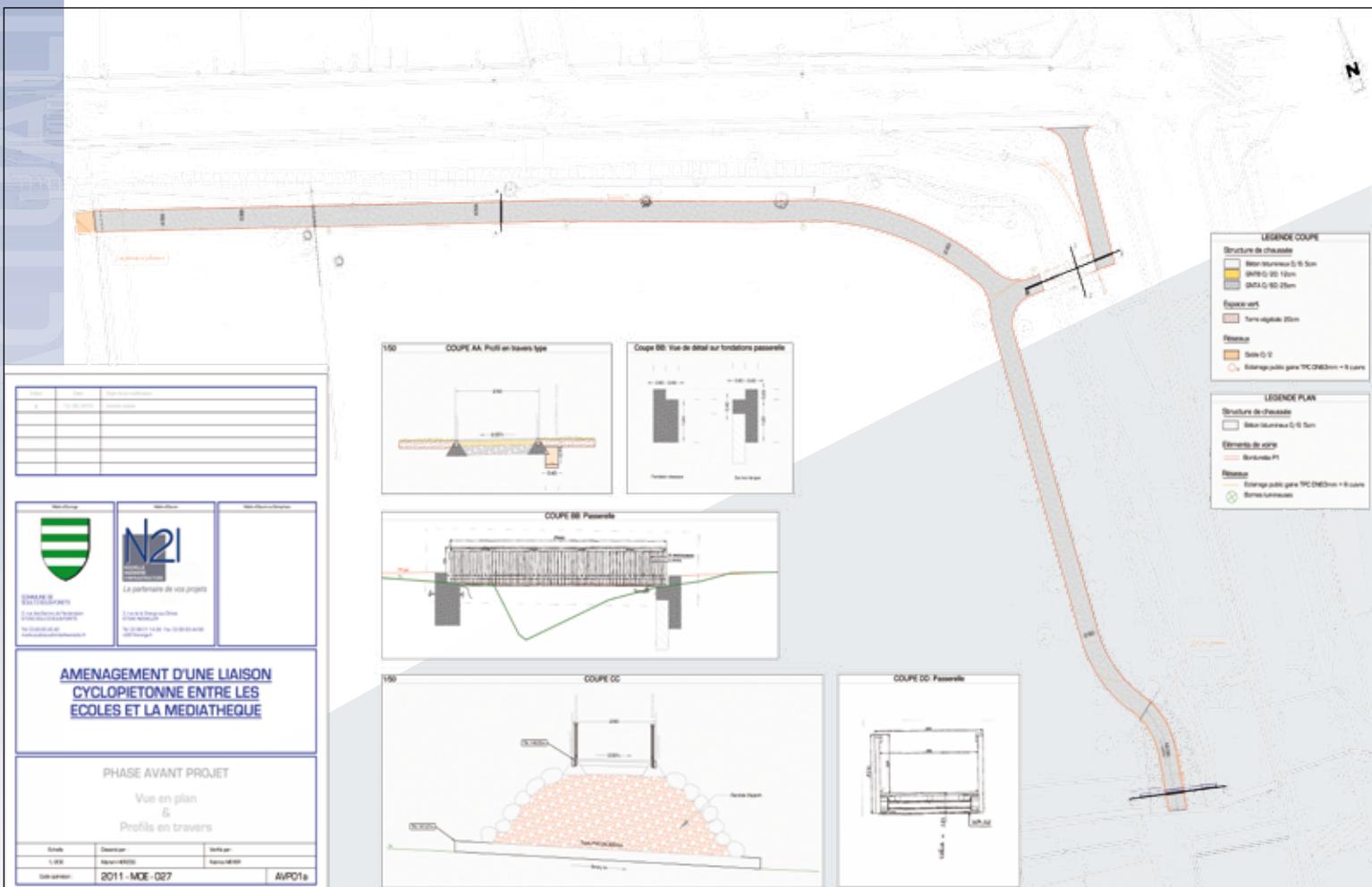
Suite au feu vert du conseil municipal l'atelier de conception a approfondi ces orientations. Il a notamment confronté leur

réalisation au planning des travaux du pôle scolaire et de la petite enfance. Le périscolaire, le RAM et l'extension de l'école élémentaire devraient être achevés pour la rentrée 2013 alors que la rénovation de l'existant de l'école élémentaire n'est prévue que pour début 2014.

L'atelier de conception a donc proposé de réaliser la liaison en circulation douce dès 2013 et de repousser l'aménagement du parc devant la maison de la musique et des associations en 2014. La renégociation du contrat de territoire avec le conseil général risque même de nous amener à décaler ce dernier volet au-delà de 2014. Par contre, le groupe de travail a souhaité qu'un premier aménagement ponctuel soit entrepris dès 2012 au niveau de la rue des Barons de Fleckenstein avec le remplacement des bacs ronds maçonnés et très abîmés par des bacs rectangulaires en structure bois. L'opération comporte le remplacement des douze bacs existants et le rajout de deux bacs supplémentaires à l'entrée de l'impasse du Plattenweg. Tous ces bacs seront plantés avec des arbres et fleuris, à l'exception de ceux devant l'église catholique qui ne seront que fleuris. Les arbres en place seront évidemment maintenus. Le conseil municipal du 6 juin a attribué les travaux qui devraient être réalisés au cours de l'été.

LA LIAISON EN CIRCULATION DOUCE POUR 2013

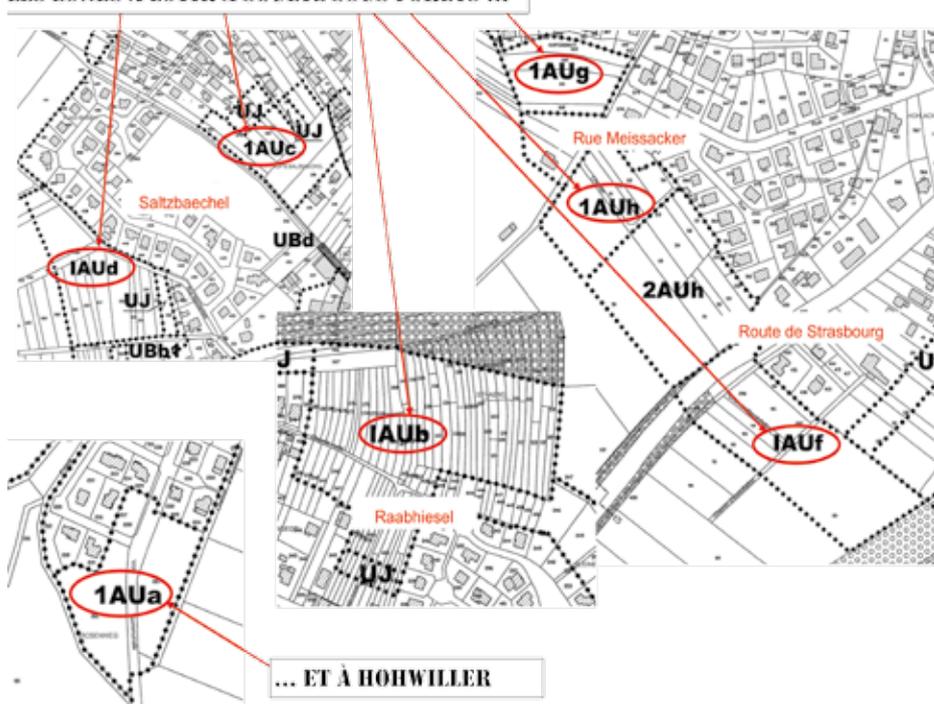
La réunion de l'atelier de conception du 19 juin a, par ailleurs, adopté l'avant-projet de la liaison en circulation douce présenté par le maître d'œuvre. Il sera rapidement présenté au conseil municipal.



PLU

Le PLU est entré en vigueur le 6 juin. Désormais les permis de construire et autres autorisations d'urbanisme seront délivrés en fonction des nouvelles zones et le nouveau règlement. Rappelons que les zones UA et UB correspondent à des zones déjà urbanisées où les équipements publics ont une capacité suffisante pour desservir les constructions à implanter. Les zones UA couvrent le centre ancien alors que les zones UB se rapportent aux parties plus récemment urbanisées. Les zones 1AU, quant à elles, peuvent être immédiatement ouvertes à l'urbanisation, dans le cadre de lotissements. Vous trouverez, ci-contre, un recensement de ces zones, à Soultz-sous-Forêts et à Hohwiller. Ces lotissements doivent, par ailleurs, respecter des orientations d'aménagement spécifiques à chaque zone, dont vous trouverez le contenu dans le PLU. Les différents documents du PLU peuvent être consultés à la mairie. Vous les trouverez également sur le site internet de la commune : www.soultzsousforets.fr.

LES ZONES À LOTIR À SOULTZ-SOUS-FORÊTS ...



URBANISATION DU TERRAIN RÉSIDUEL SUITE À LA CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE GENDARMERIE AU SALTZBAECHEL

Le bailleur social SIBAR avait acquis 130 ares dans le Saltzbaechel pour édifier la nouvelle gendarmerie. Le projet a finalement nécessité une centaine d'ares. La SIBAR a donc souhaité urbaniser le terrain résiduel de 30,74 ares et elle a déposé, le 29 septembre 2011, un permis de construire de 3 immeubles d'habitation comportant 28 logements (4 T2, 16 T3 et 8 T4). Le 16 novembre 2011 le projet a été ramené à 27 logements.

Le 9 novembre 2011 le maire a été destinataire d'une pétition déposée par un collectif du Saltzbaechel. Cette pétition, signée par une centaine de personnes, contestait la densité du projet et l'intégration dans l'environnement du lotissement.

Le 28 novembre la municipalité a organisé une réunion publique sur le sujet. Après des échanges denses, et parfois rudes, le maire a promis de faire respecter au mieux l'intérêt général et l'intégration du projet dans cette zone essentiellement pavillonnaire.

Le 7 décembre le Conseil Municipal s'est, à son tour, emparé du dossier. Le maire a d'abord fait un historique du lotissement. Il a notamment rappelé qu'un projet de collectif de 22 logements, sur 22 ares avait déjà été prévu dans la 2^e tranche du lotissement. Il a également souligné que le schéma de cohérence territoriale de l'Alsace du Nord – SCOTAN -, et maintenant le PLU, exigent une densité de 20 logements à l'hectare pour les nouveaux lotissements à Soultz-sous-Forêts, et 10% de logements aidés. Il s'est néanmoins engagé à demander à la SIBAR de revoir le projet en ramenant le nombre de logements entre 15 et 20, et en adaptant la hauteur des bâtiments aux constructions environnantes. Il a également précisé que si la SIBAR maintenait le projet dans son état actuel, il serait amené à refuser le permis de construire au titre de l'article 11 du règlement d'urbanisme. Le conseil municipal lui a apporté, unanimement, son soutien s'il devait prendre cette décision.

Le bailleur social n'ayant pas amendé son projet le maire s'est résolu à refuser le permis de construire. La SIBAR a contesté ce refus par l'intermédiaire d'un recours gracieux. Elle a, en même temps, ouvert la porte à un rachat, par la commune, de

la parcelle concernée afin de trouver une solution évitant un ultérieur recours contentieux.

Après en avoir discuté au cours des séances du 26 avril et du 6 juin, le conseil municipal a décidé d'acheter le terrain et d'accepter le prix de 70 991,75€ TTC proposé par la SIBAR. Il faut préciser que ce prix intègre les frais d'études du projet refusé.

Le conseil a également arrêté une stratégie concernant l'affectation du terrain.

Il s'agit, dans un premier temps, d'essayer d'intéresser un autre bailleur social. La chose ne sera pas aisée. En effet la tension sur le logement social est encore être relativement limitée à Soultz-sous-Forêts, et même dans l'ensemble du secteur de Wissembourg. Le Maire a néanmoins sollicité OPUS67 dont la vision du logement social est une approche mixte avec du collectif pour les petits logements et des maisons en bande pour des logements plus importants. Ceci pourrait tout à fait s'intégrer dans l'environnement du terrain en question.

Si la commune ne trouve pas de bailleur social, la deuxième option s'oriente vers un petit éco-quartier. Une coopération avec le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord pourrait tout à fait s'envisager dans ce contexte.

Enfin la dernière solution, si les deux autres ne peuvent pas être menées à bien, est de revenir à un lotissement classique, privé ou communal.



Festival Tradi'sons 2011

La cinquième édition des Tradi'sons de Noël a animé notre commune du 25 novembre au 18 décembre. Comme l'a rappelé le Maire dans ses différentes interventions, le festival a vocation, au-delà du traditionnel marché de Noël, à porter un double message, à la fois spirituel et universel. La veillée de l'Avent avec Huguette Dreikaus, les concerts du chœur de l'inspection luthérienne de Wissembourg, de l'école de musique, de « Chanter Noël à Soultz-sous-Forêts », et de l'ensemble VOCALYS, ont parfaitement illustré cette dimension spirituelle. La dimension universelle, faite de solidarité, de fraternité et de respect des autres a, quant à elle, été concrétisée par la pièce de théâtre « Le rail manquant ». Comment conjuguer le souvenir de l'arrivée du premier train en gare de Soultz-sous-Forêts, le 25 août 1855, un des moments forts de l'histoire locale, et la fête de Noël qui a lieu le 25 décembre ? La réponse nous a été donnée par cette belle pièce, écrite par Gilles Chavanel, qui mêle évocations historiques, suspens et message de tolérance et de fraternité. Une pièce parfaitement servie par une interprétation très juste de comédiens amateurs de la région, et largement plébiscitée par le public. Pour le reste les Tradi'sons 2011 ont été rythmés par l'inauguration officielle,



les contes pour enfants, les ouvertures du calendrier de Noël avec Saint Nicolas, Le Christkindel et le Hans Trapp ainsi que le père Noël vert, les animations de La Saline, les 28 chalets du marché de Noël, et les allumages des bougies de l'Avent avec, successivement, le groupe d'animation musical de la paroisse protestante de Hohwiller, VOCALYS et le groupe PEL MEL. Merci à toutes et à tous, et à l'année prochaine pour la sixième édition des Tradi'sons de Noël de Soultz-sous-Forêts !

Vœux de la municipalité et remise des prix du fleurissement et des illuminations



La cérémonie des vœux de la municipalité a eu lieu le 6 janvier à La Saline. Plus de 300 personnes se sont rendues au relais culturel pour écouter le Maire broser une rétrospective de 2011 et faire un tour d'horizon de l'agenda 2012. La manifestation a été rehaussée par la présence de Christophe KERN, figure de proue du VCNA

et champion de France professionnel du contre-la-montre cycliste. Le Maire délégué de Hohwiller a, ensuite, remis les prix des concours locaux du fleurissement, des illuminations de Noël et des vitrines de Noël et a chaleureusement félicité les lauréats. Il a été suivi par l'Adjoint Christophe Schimpf qui a distingué les sportifs méritants du VCNA, en particulier Christophe KERN. Ce dernier ne s'est pas fait prier pour adresser quelques mots à l'assistance, ponctués par une belle ovation. Les allocutions du Président de la communauté de communes Charles Graf et du Vice-président du Conseil Général Jean-Laurent Vonau ont clos la partie officielle avant la dégustation des galettes des rois. Une belle soirée !

Palmarès du concours des illuminations et des vitrines de Noël

CONCOURS LOCAL « LES LUMIÈRES DE LA VILLE »

Le travail de sélection de la commission du fleurissement et des illuminations a été difficile. Plus d'une quinzaine de réalisations auraient méritées de figurer au palmarès. Et les 10 prix décernés l'ont été après un travail très sérieux et très approfondi des membres de la commission, sur la base des critères de densité de l'illumination, de sa cohérence et, éventuellement, de la présence d'une thématique originale.

Classement	M. et Mme	rue à SOULTZ-SOUS-FORÈTS
Hors concours	Michel HAUSHALTER	4, chemin du Sel
1 ^{er} prix	Pierre MORTIER	9, rue du Vignoble
2 ^e prix	Didier KLEIN	18a, rue de Pechelbronn
3 ^e prix	Eric SCHIMPF	51, rue de Lobsann
4 ^e prix	Bernard LIEVRE	4, rue du Maire Geiger
5 ^e prix	Frédéric DAAB	19, rue du Frohnacker
6 ^e prix	Rodolphe EYERMANN	8, rue Schindelbach
7 ^e prix	Bruno FRANK	30, rue du Maire Geiger
8 ^e prix	Michel MATHES	4b, rue Louis Philippe Kamm
9 ^e prix	Claude SCHAB	34, rue Muntz
10 ^e prix	Paul BOISSARIE	32, rue de la Gare

CONCOURS LOCAL « LES PLUS BELLES VITRINES DES COMMERCES »

1 ^{er} prix	OPTISSIMO	40, rue des Barons de Fleckenstein
2 ^e prix	CREATIONS SYLVIE	10, rue des Barons de Fleckenstein

Le jury tient également à mentionner les illuminations de la place de retournement rue Louis-Philippe Kamm, les décorations de M. et Mme Alfred RINCKEL, membres du jury, et la vitrine de la maison de Marie-José SCHALLER, conseillère municipale.



Les lauréats du concours local lors de la remise des prix du 6 janvier.

Fleurissement : Hohwiller et Soultz-sous-Forêts distingués au niveau de l'arrondissement

Comme chaque année Hohwiller a été à l'honneur au niveau de l'arrondissement tant du côté de la commune que du côté des particuliers. Soultz-sous-Forêts a également tiré son épingle du jeu. Les distinctions au niveau des aménagements communaux :

1^{er} prix pour Hohwiller :

- les 3 places du village et la montée vers l'église

4^{ème} prix pour Soultz-sous-Forêts :

- le parc de la maison des associations, le rond point RD28, les ponts du Seltzbach et du Froeschwillerbach

Les distinctions au niveau des particuliers :

3 ^{ème} prix	Famille Schimpf	route de Lobsann
4 ^{ème} prix	Famille Philipps	rue de Reimerswiller à Hohwiller
1 ^{er} prix	Famille Meinhart	rue des Jeunes Vignes à Hohwiller



Ont également été classées les familles **Linck** rue du Frohnacker à Soultz-sous-Forêts et **Cullmann** rue Principale à Hohwiller. Notons qu'à partir de 2012 une refonte du dispositif de fleurissement sur Soultz-sous-Forêts va être entreprise sur plusieurs années suite au diagnostic et aux recommandations de la société ESPAYS.

Fête du 3^e âge et des seniors à Hohwiller

La fête des personnes âgées de Hohwiller a eu lieu le 7 janvier au restaurant Au Bœuf. Quarante sept aînés, dont le Maire honoraire René Cullmann, ont répondu à l'invitation de la municipalité. Organisée comme chaque année de main de maître par le Maire délégué Ernest Rott, la fête a connu plusieurs points forts : l'allocution du Maire délégué qui a fait une rétrospective de l'année écoulée et tracé les perspectives pour 2012, le Maire Pierre Mammosser qui a exprimé un message de salutations de l'ensemble de la commune et esquissé la stratégie globale de développement de Soultz-sous-Forêts Hohwiller, le Pasteur Philippe Merkling qui, comme à son habitude, a projeté un certain nombre de diaporamas



pour exprimer des vœux pour 2012 et donner du sens à cette sympathique et chaleureuse manifestation. Le tout s'est terminé, comme à l'accoutumée, par des chants entonnés par l'assistance, impulsés et dirigés par le citoyen d'honneur Monsieur Schini.

Fête du 3^e âge et des seniors à Soultz-ss-Forêts

La fête du 3^e âge et des seniors de Soultz-sous-Forêts, organisée par la commune, a eu lieu le 29 janvier. Cette traditionnelle rencontre festive a rassemblé plus de 230 personnes, invités compris, sur les 441 citoyens ayant atteint l'âge de 65 ans. Dans la grande salle de La Saline, décorée avec soin pour l'occasion, les convives ont été accueillis par le discours du Maire. Ce dernier a rappelé que la localité compte 2948 habitants au 1^{er} janvier 2012, dont plus de 13% habitent Hohwiller. Il a également précisé que Madame LUX, centenaire depuis 2011, est toujours notre doyenne même si elle séjourne en dehors de la localité. Elle est suivie de près par Mesdames EICHENLAUB et HINDENLANG qui vont rejoindre le cercle des centenaires cet été (NDLR : Madame EICHENLAUB est malheureusement décédée entre-temps). Du côté des messieurs c'est Monsieur VOSELMANN, avec 91 ans, qui est le doyen. Pour terminer le Maire a balayé rapidement l'action de la municipalité en 2011 et les projets de 2012. Il a ensuite passé

la parole au Conseiller Général et au Député qui, à tour de rôle, ont gratifié l'assemblée d'une courte allocution. La fête s'est poursuivie autour du traditionnel pot-au-feu, rythmé par les présentations concoctées par Jean-Louis BOSSU d'une part, et Thomas RUBY d'autre part. C'est la chorale de Schoenenbourg, soutenue par un accordéoniste plein d'entrain, qui a ensuite occupé la scène pour ne plus la lâcher de tout l'après-midi. Ces derniers ont su créer une très belle ambiance, unanimement saluée par les participants ! Merci à toutes et à tous, aux élus, aux bénévoles, aux artistes, bref à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette belle journée



Carnaval des enfants à l'école maternelle

Honneur à mardi gras ! Habillés de leur costume de sorcière qu'ils ont consciencieusement confectionné, les élèves de l'école maternelle, entourés des maîtresses, des ATSEM et d'un certain nombre de parents, se sont promenés en cortège à travers la ville et ont rejoint le parvis de La Saline. Ils étaient attendus par

une foule de parents et grands parents qui se sont empressés de fixer cet instant magique grâce à moult appareils photos et autres caméscopes. Les enfants ont ensuite donné une petite aubade avant de défiler sur le parvis dans une joyeuse farandole.



Commémoration du 8 mai 1945

La cérémonie a rassemblé une belle assistance sous un soleil éclatant. Rehaussée par la présence d'un détachement du 2^e régiment des Hussards d'Oberhoffen, elle a également bénéficié de la présence de nombreuses personnalités : le Conseiller Général du canton, le Maire de Wingen, suppléant du député Reiss, le Président de la communauté de communes du Soultzerland, des Maires de communes environnantes et de nombreux élus, un parterre très fourni de représentants des autorités militaires, en particulier de la BA901, des représentants

et des porte-drapeaux des associations d'anciens combattants, en particulier de la FNACA en cette année du 50^e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, un détachement des sapeurs pompiers de la section de la commune et des JSP du Soultzerland, des représentants de la société civile et des communautés religieuses.

L'accompagnement musical a été assuré par l'orchestre des jeunes et

la société de Musique de Preuschedorf. Dans son message le secrétaire d'Etat aux anciens combattants a insisté sur l'année 1942, une année tragique avec, notamment, le début de la Shoah, mais aussi une année d'espoir avec le coup d'arrêt à l'avance des armées allemandes sur le front de l'est, Bir Hakeim et les débuts de l'armée d'Afrique, et le regroupement des organisations de la résistance intérieure en France. Dans son allocution de clôture le Maire a rappelé que l'année 1942 a, de plus, une signification particulière en Alsace puisque c'est le 25 août 1942 que le Gauleiter Wagner a promulgué la funeste ordonnance qui va déclencher le drame des malgré-nous. Il a aussi évoqué le paradoxe que constitue l'importance du vote de désespoir et de repli sur soi sur cette terre d'Alsace qui a connu tant de souffrances et qui a été le symbole de la réconciliation franco-allemande. Il a réaffirmé sa conviction que notre avenir se situe dans l'Union Européenne, à condition qu'elle ne laisse personne sur le bord du chemin.



L'ALMO – Amis de la Ligne Maginot d'Oberroedern – et le Musée de l'Abri de Hatten vous invitent à une double commémoration du 70^e anniversaire de l'ordonnance du 25 août 1942, le samedi 25 août 2012 à 17 heures à la casemate RIEFFEL à Oberroedern, puis à 18 heures au Musée de l'Abri à Hatten. Cette double commémoration est soutenue par l'Amicale des Maires du canton de Soultz-sous-Forêts qui participera aux différentes manifestations et qui invite l'ensemble de la population à se joindre à ces cérémonies.

Collège : le brevet à l'honneur

Salle comble pour la deuxième cérémonie des prix de Brevet du Collège le 12 janvier à La Saline. Un engouement des lauréats et des parents qui montre l'importance que revêt à nouveau l'obtention de ce diplôme et la pertinence de le remettre dans le cadre d'une manifestation empreinte d'une certaine solennité. C'est Madame la Principale qui a prononcé le discours d'accueil en soulignant, notamment, la performance de la promotion en question qui a obtenu un taux de réussite de 87%, largement en progression par rapport aux années précédentes.

Le Maire, accompagné de l'adjointe Lucienne Haas, a, quant à lui, affirmé l'importance qu'attache la commune à la présence du collège sur son territoire et les moyens mis en œuvre, au niveau de La Saline et au niveau de la Médiathèque, pour accompagner au mieux les activités de l'établissement.

Le Président du Syndicat Mixte du Collège, entouré de ses Vice-présidents a, pour sa part, rappelé que le Brevet du Collège est une porte qui s'ouvre sur la suite de la scolarité des récipiendaires.



Sapeurs Pompiers et JSP Jeunes Sapeurs Pompiers

Le baptême de la section de la section des Jeunes Sapeurs Pompiers – JSP – du Soultzerland a eu lieu le 19 février. A l'occasion de son allocution, le Maire a souligné sa satisfaction de voir une telle association voir le jour à Soultz-sous-Forêts.

Il a félicité son Président, également chef de l'unité territoriale, le capitaine Stéphane MEYER, pour sa ténacité dans cette affaire, les jeunes pour leur engagement civique et citoyen, et les nombreux parents présents pour leur soutien à la démarche de leurs enfants. Il s'est également déclaré heureux de la qualité des aménagements réalisés au sein de la caserne grâce à la mise à disposition d'un appartement par la commune.

Cette mise à disposition a permis d'augmenter la surface de travail et de repos des sapeurs pompiers. Enfin il a rappelé l'importante contribution des citoyens de Soultz-sous-Forêts au fonctionnement de l'unité territoriale qui ont payé, jusqu'au bout, la caserne, tout en versant, chaque année, une redevance de près de 100.000 €, soit 30% de plus que la commune la plus peuplée du territoire concerné !



Réunion publique de la municipalité à Hohwiller

La réunion publique de la municipalité qui a eu lieu le 2 décembre à Hohwiller, fait le pendant de celle qui s'est tenue à Soultz-sous-Forêts le 3 novembre. Elle a rassemblé plus d'une trentaine de citoyens. Un beau succès pour une localité de 400 habitants. Le maire et le maire-délégué se sont relayés dans les interventions, l'un pour présenter la stratégie d'ensemble de la municipalité et les projets qui en découlent, l'autre pour approfondir les points qui concernent plus particulièrement Hohwiller. Après avoir fait un

bilan de la rénovation de l'église, le maire délégué a expliqué les raisons et les objectifs de l'acquisition de la propriété Cullmann et présenté les premières orientations de l'aménagement en places de stationnement de la traversée de Hohwiller. Ces orientations avaient, préalablement, été examinées par la commission consultative. Le débat qui s'en est suivi fut riche et constructif, et les échanges se sont largement poursuivis autour du verre de l'amitié, bien après la fin de la réunion.

Rue de Lobsann



Le 8 février l'expert commis par le tribunal administratif a, à nouveau, réuni les différents protagonistes des désordres survenus dans la rue de Lobsann, pour une « ultime » réunion de travail. Cet expert est chargé de constater les dégâts, déterminer les causes, trouver des solutions, et répartir les responsabilités. Un accord avait, semble-t-il, été trouvé pour esquisser une solution permettant de réparer les désordres et de faire en sorte qu'ils ne se reproduisent plus. Une estimation des travaux devait être réalisée dans le mois et l'expert devait ensuite produire son rapport. Malheureusement rien n'a encore été livré à ce jour. Il est vraisemblable que compte tenu du coût des travaux à entreprendre, la répartition des responsabilités donne lieu à des confrontations musclées. Tout cela risque donc encore de durer. En attendant le département n'aura pas d'autres solutions que de faire de nouvelles réparations de fortune...

**Centre de Secours
Soultz-sous-Forêts**

**180^{ème} ANNIVERSAIRE
1832 - 2012**

Dimanche 8 juillet 2012
Espace Culturel la Saline Soultz-sous-Forêts

10h00 : Prise d'armes avec défilé	15h00 : Animations diverses Manœuvres JSP - Sacs à feu Ateliers Secourisme Nouveaux Animaux de Compagnie (mygales, serpents...)
11h30 : Apéritif concert Annie par la Batterie Fanfare Schleitthal	A partir de 17h : Tartes flambées
12h30 : Repas Poulet grillé - frites - salade - dessert (sur réservation auprès des membres)	18h30 : Tirage de la Tombola

Groupama Toujours là pour moi. **Ville de SOULTZ-SOUS-FORÊTS** **HEIBY & Fils** **ROTT** (Région, Patrimoine)

ENERGY CONCEPT - Rue de l'Industrie - 67660 BETSCHDORF

Nouvelles de la maison de retraite

Le conseil d'orientation de la maison de retraite du Soultzerland s'est tenu le 16 avril. Rappelons que cette instance, placée sous la Présidence du Maire de Soultz-sous-Forêts, a vocation à faire le lien entre le territoire et l'EHPAD du Soultzerland. Le conseil du 16 avril s'est essentiellement penché sur les comptes 2011 et le budget 2012. Ce dernier s'équilibre avec un prix de journée d'hébergement de 56,09 € auquel s'ajoute un ticket modérateur sur l'APA de 5,00 € par jour. Les membres présents ont à nouveau constaté que ces prix sont élevés par rapport à d'autres EHPAD du secteur et ont exprimé le souhait qu'avec l'extension à 62 lits on aille vers une stabilisation, voire une diminution de ces charges.

Le 14 mai a eu lieu une petite cérémonie pour remercier les donateurs qui, par leur action, favorisent l'animation de l'établissement et l'amélioration des conditions de vie des

résidents. Ainsi la Maison Rurale de l'Outre-Forêt a contribué à la réalisation d'un jardin mobile. L'amicale Franco-allemande a, pour sa part, financé l'aquarium qui est installé dans le hall d'entrée. Les responsables de la maison de retraite ont également souligné le soutien apporté par la commune de Soultz-sous-Forêts, la communauté de communes du Soultzerland et un certain nombre d'autres communes membres de l'ASIAPA pour les actions d'animation au sein de l'EHPAD.



Téléthon de l'association

Ligne de Vie le 17 novembre 2012



La traditionnelle course relais organisé par l'association Ligne de Vie, en faveur du téléthon et en collaboration avec les pompiers du Bas-Rhin, se déroulera le 17 novembre 2012. Le principe de cette course est de permettre à des enfants en situation de handicap de profiter de la course en la vivant pleinement, étant installé sur une joelette. En 2011, ce sont 15 enfants qui ont ainsi participé à la course.

L'objectif de ce téléthon est avant tout d'offrir ce moment de bonheur à des enfants dont l'handicap les prive de participation à de tels événements sportifs.

Partenariat avec le 2^e régiment des hussards

Le 9 mars a eu lieu, sur le parvis de La Saline, une cérémonie de présentation à l'étendard des recrues de la 2^{ème} section du 2^{ème} régiment des Hussards basé à Oberhoffen. Une belle cérémonie, sous un soleil éclatant, en présence des familles, des associations patriotiques, des représentants associatifs et de nombreux habitants de la commune. La manifestation a aussi été l'occasion de distinguer trois hussards pour faits d'armes en Afghanistan. A l'issue de la cérémonie, le Maire, accompagné de l'Adjointe Lucienne Haas qui a fortement contribué à la tenue de cette manifestation, a reçu un objet souvenir de la part du colonel qui a commandé les opérations. Le Maire a souligné le plaisir de la commune d'accueillir des représentants des hussards dans son enceinte et la nécessité de faire vivre le lien entre l'armée et la population.

Au-delà de cette manifestation c'est un véritable partenariat qui est en train de se mettre en place, avec le 2^e régiment des Hussards, notamment au niveau des commémorations au monument aux morts, mais aussi lors d'événements comme la fête du sport et des associations !

Cérémonie de citoyenneté du 31 mars 2012



Cette cérémonie, prévue par un décret de 2007, vise à remettre de manière solennelle la carte d'électeur aux jeunes qui ont atteint l'âge de 18 ans. Près de la moitié des jeunes invités ont répondu à l'appel. Si on compte

celles et ceux qui se sont excusés de ne pouvoir se libérer ce samedi matin, notamment pour des raisons professionnelles, ce sont près de 60% qui se sont directement manifestés. Dans son allocution le maire a rappelé l'importance de l'exercice du droit de vote. Il a souligné que ce droit de vote s'exerce dans le cadre de la République, dont les principes se distinguent sur un certain nombre de points de celles d'autres démocraties, notamment des Etats anglo-saxons. Ces principes sont formalisés dans la constitution, la « charte » du vivre ensemble de la nation française. Il a également évoqué l'histoire du droit de vote en France, les hauts mais aussi les bas de cette histoire, en particulier le fait que le droit de vote n'ait été accordé aux femmes qu'en 1945 !



14 janvier : 20^e Assemblée Générale de l'Amicale Cyclotouriste

L'association, dont les premières années ont eu pour cadre le Foyer Culturel, regroupe aujourd'hui 116 membres dont 68 membres de plus de 16 ans. Elle est la troisième en importance dans le département du Bas-Rhin. Elle doit notamment sa vitalité à l'existence d'une école de cyclotourisme particulièrement dynamique. Elle organise chaque année la randonnée de l'Outre-Forêt avec une forte participation. En septembre 2011 ils étaient à nouveau près de 750 routiers et vététistes à sillonner les routes de l'Outre Forêt et les chemins des Vosges du Nord. L'association



a également organisé la finale régionale du jeune cyclotouriste à Soultz-sous-Forêts en mai dernier. Elle collectionne d'ailleurs les trophées dans ces manifestations, y compris au niveau national ! Le maire et le Président de l'OMACSL ont souligné la contribution de l'Amicale Cyclotouriste à l'animation de la commune et rendu hommage à l'engagement de ses bénévoles lors de la journée du sport et des courses populaires de Soultz-sous-Forêts.

1er avril : Manifestation du 10^e anniversaire des Coureurs de La Saline

Un soleil radieux, un temps un peu frisquet mais tout à fait dans le ton d'une course à pied, un parcours autour du Soultzerkopf unanimement apprécié par les participants, un site de départ et d'arrivée idéal avec la salle des fêtes de Lampertsloch nichée au pied du massif vosgien, tout était réuni pour faire de cette course de nature un magnifique 10^e anniversaire. Et même si les responsables de l'association des coureurs de La Saline

étaient un peu déçus par le nombre de participants, ils étaient près de 250 alors qu'ils en attendaient un tout petit peu plus, il faut féliciter toute l'équipe pour cette magnifique organisation et leur donner rendez-vous à l'année prochaine... pour faire encore mieux !



11 au 14 avril : E Frierhohr fer unseri Sproch, un moment fort au service de la pratique de l'alsacien !

L'ouverture de la semaine alsacienne a été confiée, comme chaque année, au club des aînés qui a réuni plus d'une cinquantaine de personnes dans le cadre de l'animation « Maastub un Witz - Kaffee Kuchen ». Elle s'est poursuivie le jeudi par une soirée en musique avec Serge RIEGER et le groupe Salade Mixte. Une vraie réussite ! Deux nouvelles étapes se sont déroulées le vendredi. L'après-midi ce sont les élèves de l'école élémentaire de Soultz-sous-Forêts qui ont entouré Serge RIEGER pour une nouvelle exploration de la chanson alsacienne. Une belle et rafraîchissante prestation devant parents, grands parents et amis, qui sont venus nombreux pour soutenir les enfants. Le soir, c'est le théâtre qui a pris place sur la scène de La Saline. Devant une belle chambrée la soirée a été fortement marquée par les matchs d'improvisation en alsacien. Les autres protagonistes de ce festival théâtral n'ont pas été en reste. Le Heckewirt trio,



fidèle à lui-même, n'a pas oublié de faire flotter un petit air de campagne électorale, la troupe du Mund'Art Theater de Wissembourg a fait un triomphe avec son sketch désopilant sur la « Schwartzarbeit », et les acteurs venus d'outre Rhin, du Offenbacher Theatergruppe, n'ont pas manqué de mettre le doigt sur la fragilité du couple, à tout âge... avec leur propre dialecte. Enfin la dernière étape de cette semaine a été assurée par le groupe « Un des sens / Un die sin's » et son leader Charly DAMM.

Un beau spectacle musical, mariant chansons alsaciennes et chansons françaises, qui a, malheureusement, été quelque peu boudé par le public !



activités associatives et culturelles

15 avril : Les pratiques culturelles à l'honneur

Le dimanche matin à 11 heures le rideau s'est levé sur TOUT'ART, une manifestation rassemblant peintres, créatrices et créateurs de bijoux, sculpteurs sur bois, dessinatrice sur porcelaine, réalisateur d'objets en osiers et bien d'autres acteurs de la création. TOUT'ART en est à sa 3^e édition. Plus d'une trentaine d'exposants ont décidé de braver l'œil critique du spectateur, de montrer sans complexe leur savoir-faire, de dire haut et fort leur plaisir de partager avec d'autres les œuvres et objets qu'elles et ils ont conçus. Et le public a été au rendez-vous !



Le chant choral est une autre déclinaison de cette culture populaire qui doit trouver toute sa place dans les activités de La Saline. « Chanter le Printemps » en est également à sa troisième édition. Si la participation a été quelque peu en retrait par rapport aux années précédentes (le festival de la voix de Haguenau y est sans doute pour quelque chose), le stage du week-end a, comme à chaque fois, que ce soit à Noël ou au Printemps, atteint ses objectifs. Le concert de restitution de ces deux jours de stage a été un instant de pur bonheur dans lequel les choristes ont pu partager avec la famille, les amis, et plus largement tous les mélomanes venus les écouter, l'expertise accumulée dans les ateliers.



Merci à Mission Voix Alsace et à ses professeurs pour leur implication dans cette petite aventure à chaque fois renouvelée ! Merci aux stagiaires pour leur volonté de faire vivre le chant choral dans notre territoire !

Rendez-vous à Noël 2012 !!!

8 mai : Plus de 200 participants à la fête du sport et des associations

L'OMACSL avait mis les petits plats dans les grands avec un agencement des stands remarquable. Les différentes associations n'ont pas été en reste. Une mention plus particulière aux JSP du Sultzertland avec leur superbe décor d'une maison en feu, et évidemment au 2^e régiment des Hussards qui a investi le bateau pirate pour faire vivre à tous ces jeunes une expérience unique de vision nocturne. Félicitations à toutes et à tous ! Même le temps est resté de la partie et les vannes célestes ont patienté jusqu'à 18 heures 30 avant de laisser tomber quelques gouttes de pluie. Les colombes ont donc pu prendre leur envol en toute sérénité.



Le Président Schimpf a ensuite procédé à la remise des prix au milieu des manifestations de joie des heureux lauréats et

aussi de quelques larmes de déception pour celles et ceux qui n'ont pas eu cette chance.

9 juin : 22^e édition des courses populaires de Soultz-sous-Forêts

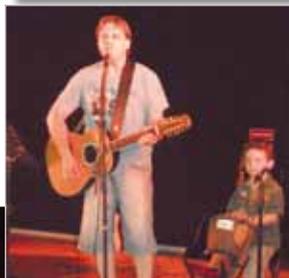
Pour cause de démarrage du chantier du Sonnenhof les courses ont, cette année, présenté un visage nouveau. Inscriptions, départ et arrivée des courses, et spectacle d'après courses, ont été regroupés à La Saline et sur son parvis. L'OMACSL a dû revoir et restructurer tous les parcours, tout en imaginant une configuration de l'espace convivial qui s'intègre au mieux dans cette place de centre ville. Il a également dû renoncer au feu de la Saint Jean pour cause de sécurité. Enfin le stationnement a constitué un véritable petit casse-tête. Ce travail de titan a été brillamment mené à bien par la dynamique et entreprenante équipe de l'OMACSL. Un grand merci à elle. La récompense a été au bout de l'effort. Par le nombre des coureurs (plus de 450) qui ont bouclé les différents parcours. Puis par l'affluence, tout à fait respectable, drainée par le spectacle PEL MEL d'après course, malgré l'absence de l'emblématique feu de la Saint Jean.



21 juin : Fête de la Musique

Plus de 150 personnes au plus fort de la soirée ! Un programme éclectique: chanson française avec Cocktail Mélodie, années 80 avec Eric Gaspari et Yanni Smail, variétés internationales avec Double You, Rock Blues avec Stéphane Vanoc, Pop folk avec les 3 J (John et ses copains), cor avec les Cors des Vosges du Nord ! Des prestations qui ont enchanté le public ! Une fête de la musique dans le plus pur esprit dont les dernières notes ne se sont éteintes que vers minuit !

Un merci tout particulier à l'équipe de La Saline pour l'organisation et à Cocktail Mélodie pour leur engagement !



1er février : Visite de l'entreprise Heumann par Madame la Sous-préfète de Haguenau Wissembourg

Au moment où les PME sont l'objet de toutes les attentions, où l'exemple de l'Allemagne a remis au premier plan les entreprises familiales, où on prend enfin conscience que l'innovation sur tous les plans – nouveaux produits, nouveaux processus de fabrication mais aussi innovation sociale – est la clé du maintien d'un outil industriel performant en France, cette entreprise est exemplaire à plus d'un titre ! Notre localité a la chance de disposer d'un tissu industriel qui conjugue unité

de production de groupe international et PME familiales locales !

C'est une de nos forces !



7 février : Cérémonie de remise des Trophées de l'Accueil organisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie

Deux commerces de Soultz-sous-Forêts, l'Auto Ecole de l'Outre-Forêt et Eliane Boutique se sont lancés, cette année, dans l'aventure. Avec succès puisqu'ils ont, tous les deux, obtenu ce trophée qui récompense les efforts des commerçants pour soigner l'accueil de leurs clients ! Le Maire était présent lors de la remise des récompenses et n'a pas manqué de féliciter les lauréats, en espérant que de nombreux autres commerçants de la localité se joignent également à la démarche !



11 février : Inauguration de l'exposition "Industrie et ruralité - Evolution du paysage de l'Outre-Forêt à travers un siècle de prises de vues"

C'est la foule des grand jours qui s'est pressée dans l'espace d'accueil de La Saline pour participer à cet événement. Un engouement qui démontre que le pétrole du Pechelbronn reste profondément ancré dans la mémoire collective de l'Outre-Forêt. Un ancrage qui a été décliné sous ses différents aspects par les intervenants qui se sont succédé : Denise Weinling, Présidente des Amis du Musée du Pétrole, Daniel Rodier, Vice-président et cheville ouvrière de l'exposition, Pierre Mammosser, Maire de Soultz-sous-Forêts, Jean-Laurent Vonau, Conseiller Général, et Frédéric Reiss, Député. A l'issue des discours, Daniel Rodier a donné quelques explications sur la genèse et l'élaboration de cette exposition, avant que l'ensemble des invités ne s'imprègnent des photos de hier et d'aujourd'hui des lieux qui ont marqué l'exploitation pétrolière à et autour de Pechelbronn.



11 mai : Portes ouvertes du magasin "JS Fournitures"



Cela fait maintenant quelque temps que cette entreprise s'est implantée dans la zone d'activité communale. Avec sa confortable surface de vente, ses 15.000 références et ses 5 salariés, JS Fournitures constitue une véritable plus-value pour l'infrastructure commerciale de notre localité. En effet ce magasin donne un nouvel élan à l'offre en non-alimentaire, une nécessité pour permettre au pôle commercial de Soultz-sous-Forêts de continuer à se développer et à garder son rang parmi les sites commerciaux les plus dynamiques de l'Alsace du Nord. C'est ce que n'a pas manqué de rappeler le Maire lors de son allocution, en présence du Président de la communauté de communes du Soultzerland et d'un certain nombre d'élus. Un peu plus tard dans la soirée le conseiller général a également fait une visite sur le site.

19 mai : Inauguration de l'établissement A. HEIBY

L'inauguration de cette entreprise, installée dans la zone intercommunale, s'est déroulée sous le soleil et devant une foule d'invités. L'ensemble du monde politique local était présent : le maire de Soultz-sous-Forêts, le maire délégué de Hohwiller et les représentants de la municipalité, les maires des communes environnantes, le président de la communauté de communes, le conseiller général, le député et son suppléant... Après les mots de bienvenue de Monsieur HEIBY, tous les intervenants ont adressé leurs félicitations à l'entreprise et à ses dirigeants pour cette réalisation. Il faut préciser que l'immeuble accueille, outre l'entreprise HEIBY, quatre autres sociétés auxquelles le propriétaire des lieux a loué des surfaces de bureaux ! Le maire a, quant à lui, souligné que cette belle implantation s'inscrit parfaitement dans l'ambition de la commune de devenir le centre commercial, artisanal et tertiaire du centre de l'Outre-Forêt. Il a rappelé les atouts de notre localité, - position géographique, gare, pôle commercial parmi les plus dynamiques du Nord de l'Alsace -, la volonté de la commune de développer une politique qui accompagne

cette ambition, - pôle des services, aménagement des abords de la gare -, et les opportunités que comportent le PLU. Il a enfin rappelé que rien ne peut se faire sans les entreprises et redit son plaisir d'accueillir, à travers la communauté de communes, la société HEIBY sur le ban de Soultz-sous-Forêts.



9 juin : Le Président RICHERT en visite dans les locaux du LOEB Racing Team

Le 9 juin dernier, Sébastien LOEB et Dominique HEINTZ ont accueilli le Président du Conseil Régional d'Alsace dans les locaux de Soultz-sous-Forêts. Le Maire était également présent. Philippe RICHERT s'est montré très intéressé par les explications qui lui ont été données sur les activités et le modèle économique de la société. La présentation des bolides préparés par la structure a été l'occasion d'échanges approfondis. Sébastien

LOEB et Dominique HEINTZ ont ensuite évoqué les possibilités de développement de la structure. Ils ont par ailleurs souligné que l'implantation dans notre commune, au carrefour des axes nord-sud et est-ouest, à quelques kilomètres de Haguenau, leur convenait parfaitement. Il est évident que la présence d'une telle entreprise dégage une image forte et donne une visibilité tout à fait exceptionnelle à notre localité.



L'Harmonie Concordia

Le nombre de musiciens composant l'harmonie progresse, même s'il est encore trop modeste. Cette configuration lui permet déjà de faire quelques belles prestations, comme l'aubade donnée à la maison de retraite ou le concert de l'école de musique. Afin de continuer à animer les manifestations locales et de redonner à Soultz-sous-Forêts un orchestre d'harmonie complet, nous réitérons l'appel, particulièrement aux jeunes, pour rejoindre cette association culturelle. L'orchestre est un groupe où chaque membre développe sa personnalité en apprenant à faire partie d'un ensemble et où l'harmonie de tous dépend de l'ardeur et du sérieux de chacun. Les répétitions ont lieu les jeudis soirs de 19h00 à 20h30 à la maison de la musique.

Vous pouvez aussi prendre contact avec son président Roger SCHULER, 18 rue de la Dîme à Soultz-sous-Forêts tél 03.88.80.60.81.

Rappelons que les jeunes qui désirent commencer l'apprentissage d'un instrument d'harmonie en vue de rejoindre la Concordia sont largement subventionnés et l'harmonie leur met un instrument à disposition.



Echos de l'Ecole de Musique Municipale de Soultz-sous-Forêts

Avec plus de 120 élèves, l'effectif de l'école de musique a progressé de plus de 50% en quelques années.

La musique donne aux jeunes qui la pratiquent une ouverture d'esprit et une dimension qu'ils ne trouvent pas ailleurs. Faire de la musique c'est se faire plaisir

et aussi, quelque part, s'associer à la leçon de rigueur dont la récompense, chaque fois, est d'interpréter juste et bien sa partition. Alors si vous êtes intéressé(e) par la musique, n'hésitez pas ! Il n'y a pas d'âge pour commencer à apprendre à jouer d'un instrument de musique.

A l'école de musique nous proposons des cours d'une grande diversité : éveil musical, formation musicale, flûte traversière, clarinette, saxophone, tuba, trompette, basse, euphonium, trombone, percussions, batterie, piano, violon, guitare, harpe, cor, chant et chant choral. Il existe également un orchestre des débutants et un orchestre des jeunes en coopération avec l'ECMU.



La prochaine rentrée est prévue pour la deuxième semaine de septembre.

Journée d'inscription le mercredi 5 septembre à 17 heures, maison de la musique et des associations

RENSEIGNEMENTS

Mairie de Soultz-sous-Forêts Tél 03.88.80.40.42

M. KREISS Alfred Tél 03.88.80.74.30 entre 18H00 ET 19H00
ou par mail : alfred.kreiss@free.fr

Marché hebdomadaire

Cela va bientôt faire 3 ans que tous les vendredis à partir de 16 heures, voire avant, notre commune se met à l'heure du marché hebdomadaire. Ce marché est vraiment devenu un exemple dans le nord de l'Alsace par sa fréquentation, mais aussi par l'ambiance qui y règne. Désormais, il fait partie intégrante de la vie de Soultz-sous-Forêts. L'offre est large et ne cesse de se renforcer : fruits et légumes, viandes, charcuterie, poissons, fromages, pains, farines artisanales, gastronomie chinoise, champignons frais, miels, huiles, bretzels, pizza, tarte flambée...

Le stand de bière artisanale est devenu un lieu de rencontre et de convivialité.

Le Marché vous attend donc tous les vendredis soirs de 16 heures à 19 heures. Et n'oubliez pas la TOMBOLA GRATUITE le 3^e vendredi de chaque mois.



Rendez-vous à la médiathèque

Envie de vous changer les idées ?

La médiathèque vous accueille aux horaires suivants :

- mardi : de 15h00 à 19h00
- mercredi : de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- jeudi : de 16h00 à 18h00
- vendredi : de 15h00 à 19h00
- samedi : de 9h30 à 12h30

En tant qu'abonné vous pouvez également accéder à un nouveau service :

Rendez-vous sur www.mediason67 pour écouter sans restrictions vos artistes préférés, faire le plein de découvertes grâce aux web radios, créer et partager vos propres playlists sur les réseaux sociaux depuis n'importe quel poste connecté à Internet. Un service légal, gratuit et illimité !

Les tarifs :

Abonnements annuels	Moins de 18 ans	Adultes	Tarifs réduits
Livres et revues	Gratuit	6 €	5 €
Livres, revues et multimédia (incluant CD et DVD)	6 €	20 €	15 €

Attention : fermeture annuelle du 23 juillet au 5 août inclus

En vous abonnant, comme l'ont déjà fait plus de 1.600 habitants de Sultz-sous-Forêts et des environs, dont plus de 700 particulièrement actifs, vous pourrez venir aussi souvent que vous le souhaitez pendant une année pour faire le plein de livres, de CD, de DVD, de revues et de partitions de musique.



Concours de fleurissement

Le concours permet de primer vos réalisations en matière de décor floral. Les fleurs et les espaces verts avec leur entretien, mais également la propreté et l'aménagement général sont pris en compte.

Le jury d'arrondissement passera la première semaine de juillet, le jury communal début août et pour Hohwiller le national nous rendra visite le 17 juillet 2012.

Bon courage et bonne réussite.

Transport scolaire : depuis le 1er juin, vous pouvez saisir votre demande d'abonnement en ligne

Transport scolaire : depuis le 1^{er} juin, vous pouvez saisir votre demande d'abonnement en ligne.

Pour cela, connectez-vous sur le site du Conseil Général du Bas-Rhin : www.bas-rhin.fr

- Si vous avez bénéficié du transport scolaire en 2011/2012, un code d'accès individuel vous a été envoyé par courrier à votre domicile fin mai, qui vous permet de reconduire votre demande de transport pour l'année scolaire à venir. Tout le formulaire est pré-rempli avec les indications fournies l'année passée !

- Si vous n'avez pas bénéficié du transport scolaire en 2011/2012, une inscription en ligne sur le site est possible. A l'issue de votre demande, vous recevrez un code d'accès personnel.

Grâce à votre code d'accès, vous aurez également la possibilité de suivre l'état d'avancement de votre demande et de vérifier si la délivrance de votre abonnement scolaire est bien en cours.

Dans tous les cas, vous pouvez néanmoins décider de continuer à réaliser votre demande via un formulaire papier traditionnel disponible auprès de votre établissement scolaire.

A noter que les élèves qui n'utilisent que le réseau TER ne sont pas concernés par l'inscription en ligne. Ils devront continuer à utiliser les formulaires SNCF spécifiques.

Pour tout renseignement :

Site internet : transports@cg67.fr - Téléphone : 03.88.76.63.04



La commune sur Internet :

www.soultzsousforets.fr et www.la-saline.com à votre disposition

www.soultzsousforets.fr le site internet de la commune est devenu un outil apprécié par nos concitoyens. En 2011 il a enregistré 29.180 connexions, en progression de près de 14% par rapport à 2010. L'activité de certains jours dépasse maintenant les 200 visites. L'agenda est mis à jour en continu pour annoncer en temps et en heure les différentes manifestations. Chaque semaine, à partir du jeudi matin, vous pouvez prendre connaissance des principales actualités de la semaine précédente. Les résultats sportifs des clubs ne sont pas en reste. Les principaux projets de la commune font l'objet de dossiers complets. Si vous désirez revenir sur un compte rendu du conseil municipal, relire un Soultz Actualités ou un Flash Info, prendre connaissance d'un arrêté, rien de plus simple : le dispositif de téléchargement est fait pour cela ! Et n'oubliez pas de vous inscrire pour recevoir la Newsletter. Elle vous donnera notamment un aperçu de tout ce qui va se passer dans le mois à venir.



www.la-saline.com assure, quant à lui, la présence du relais culturel de La Saline sur la toile. Pour tout savoir sur la saison culturelle, connaître les spectacles à venir, obtenir des informations pratiques sur le fonctionnement du relais culturel, le site est là pour ça ! Et la Newsletter vous informe sur les spectacles et les événements du mois. N'hésitez à vous inscrire. Sans compter que *La Saline* est également présente sur Facebook !



CCAS – Centre communal d'action sociale

La permanence du CCAS qui a lieu actuellement les premiers mardis de chaque mois de 18h à 19h à la maison des associations accueille très peu de monde.

Par contre les deux autres actions impulsées par le CCAS ont pris leur vitesse de croisière :

- **Le marché aux fruits et légumes 2011** à destination des personnes en difficulté a accueilli 14 familles. Malgré une communication conséquente l'an dernier, c'est bien le bouche-à-oreille qui fonctionne le mieux. Parlez-en autour de vous et notez dans vos agendas **la collecte de cette année qui aura lieu le JEUDI 4 OCTOBRE 2012 de 17 heures à 19 heures au club house du Tennis.**
- **Le groupe Crocultur'** s'étoffe de quelques nouveaux membres heureux de pouvoir sortir de chez eux. Les activités ont été nombreuses et variées : Kaffeekränzchen à l'occasion du marché aux fruits et légumes, visites des églises de Surbourg et de Soultz-sous-Forêts, de Wissembourg en petit train, du musée de la bataille à Woerth, du Centre d'Initiation de la Nature suivi d'un pique-nique à Munchhausen, réunions à la médiathèque pour un jeu, un film ou un bricolage... Ces activités sont financées par l'UTAMS de Wissembourg et le CCAS de Soultz-sous-Forêts. Le groupe s'adresse plus particulièrement aux personnes seules ou isolées. Pour y participer adressez-vous à l'assistante sociale, Marguerite Wagner, au 03 69 06 73 83.

C.C.A.S
Centre Communal
d'Action Sociale



Sur le plan financier, le CCAS a dépensé en 2011 975,17 € pour aider les personnes à payer leurs factures d'électricité, de gaz, de périscolaire. Il a subventionné à hauteur de 800,00 € les associations d'aides alimentaires et dégagé 600,00 € pour les autres associations d'aide sociale.

En 2012, le CCAS a décidé de jouer pleinement son rôle d'aide alimentaire en subventionnant les associations correspondantes à hauteur de leurs dépenses réelles.

Urbanisme : une page se tourne

L'affaire du permis de construire de la SIBAR a montré, au-delà du problème d'intégration du projet dans l'environnement pavillonnaire, que nos concitoyens se posent des questions sur le bien-fondé d'une densification de l'habitat et sur la façon de développer le logement aidé.

Ces deux problématiques sont explicitement prises en compte dans le PLU qui vient d'entrer en vigueur le 6 juin dernier. En effet les orientations d'aménagement stipulent que les nouveaux lotissements d'une certaine taille devront respecter une densité minimale de 20 logements à l'hectare et proposer au moins 10% de logements aidés. A cela s'ajoutent l'obligation de réserver 5% de la surface à l'aménagement d'un espace public et, évidemment, la mise en place de la voirie.

Les services de l'Etat ont particulièrement veillé à ce que ces dispositions figurent, en bonne et due forme, dans les documents du PLU. L'objectif est double : limiter la consommation des espaces naturels et des terres agricoles, et permettre à tout un chacun d'accéder à un logement décent. Concernant ce dernier point il faut noter qu'avec une soixantaine d'unités, le parc de logements aidés de notre commune reste limité. Certes le besoin n'est pas comparable à celui des agglomérations plus importantes mais il existe tout de même, à l'heure actuelle, près de 25 demandes non satisfaites.

Les lotissements concernés comporteront donc nécessairement une part d'habitat collectif si on veut offrir, par ailleurs, des terrains d'une surface moyenne de 5 ares pour construire des maisons individuelles. Et 10% des logements seront des logements aidés, que ce soit des maisons individuelles, des maisons en bandes ou des immeubles collectifs.

Ces règles ne s'appliqueront, dans un premier temps, que dans deux zones à urbaniser : celle autour du Raabiesel (1AUb) et celle située sur la gauche de la route de Strasbourg en allant vers Surbourg (1AUf). Cette application devra se faire dans le cadre d'une large concertation. La généralisation aux zones à urbaniser dans un deuxième temps (2AU) impliquera, au préalable, l'élaboration d'un Plan Local de l'Habitat, qui aura vocation à compléter le PLU en organisant plus précisément la mixité sociale et la répartition entre logement propriétaire et logement locatif.

L'équipe Energies Nouvelles vous souhaite, à toutes et à tous, de passer une agréable période estivale.

Denise EHRHARD, Céline GEFFROY, Lucienne HAAS, Eric HUBERT, Pierre MAMMOSSER, Thomas RUBY, Marie José SCHALLER, Christophe SCHIMPF, Jean-Michel STEPHAN, Dominique STOHR

Rien de neuf sous le soleil

D'un bulletin communal à l'autre, peu de choses évoluent parfois. En décembre, on signalait les retards pris dans plusieurs dossiers emblématiques ; malheureusement rien n'a changé. Ainsi, pour la mairie, malgré quelques avenants de plus, on peut s'interroger si la fin du chantier interviendra encore avant les prochaines élections municipales de 2014. Pour les importants travaux à l'école, en sachant déjà que le suivi n'en sera pas mieux assuré, les délais d'achèvement seront-ils aussi aléatoires ? Pauvres enfants...

Si les chantiers ne sont pas la spécialité de l'actuelle municipalité, il faut reconnaître qu'on étudie à tour de bras. Le projet d'hôtel – véritable chimère dont la venue était annoncée en 2008 –, l'achat et la réhabilitation des anciennes maisons juives de la rue de la bergerie, le parking de la gare – monstre du Lochness –, l'aménagement d'un nouveau centre-ville à côté de la Saline – le rêve d'une nouvelle cité. Autant de sujets pour lesquels ont foisonné les analyses, les études et les plans. Pour le complexe sportif, visiblement la réalité des finances reprend le dessus : depuis les études initiales, le projet a été nettement revu dans ses proportions. Pour éviter un coût supplémentaire, il ne restait plus, heureusement, que la solution du transfert à la Communauté des Communes : cela permettra peut-être une réalisation concrète avant la fin du mandat.

Parfois, à la lenteur s'ajoute la précipitation : après de très longues tergiversations, les bacs à fleurs de la rue des Barons de Fleckenstein seront remplacés ... durant l'été. Espérons que tous ces travaux n'engendreront pas des nuisances supplémentaires pour la rentrée scolaire.

Enfin, une dernière réflexion : le suivi des associations et de l'Omacsl peut-il rester entre les mains d'un adjoint absent de Soultz durant une grande période de l'année ? Situation que certains appelaient « transitoire ». L'été, que nous vous souhaitons agréable, apportera peut-être à Soultz une énergie nouvelle !

Alfred SCHMITT – Jean-Paul BOISSARIE – Christian KLIPFEL
Claude LINDNER – Jean-Laurent VONAU – Christian WAGNER



Fête Nationale

Vendredi 13 juillet

Au Parc du Bruehl



20h00

Distribution de bons pour petits pains et saucisses aux enfants



20h30

Cérémonie officielle



21h45

Distribution de lampions aux enfants



22h00

Retraite aux flambeaux autour du Bruehl pour jeunes et moins jeunes. Le chemin sera jalonné de tableaux dansés illustrant l'histoire du 14 juillet.



A la tombée de la nuit
Feu d'artifice



Tout au long de la soirée

Bal populaire organisé par le Vélo Club Nord Alsace et animé par le Duo André.

Toute la population est cordialement invitée à
cette Grande Fête Nationale